



# - La Lettre de la - SECTION SYNDICALE GROUPE GFI

Délégués syndicaux

- Alina TORTOCHAUT Délégué Syndical central  
- Mireille DE VOLDER (*Méditerranée*) - Alain GUILLOU (*Ouest*) -  
- Benoît WENK (*EST*) -  
- Olivier YERLE (*Progiciels*) - Pierre ROI (*GFI EUVOXA*) -

- Section syndicale **CFE-CGC** Groupe GFI -  
Bureau 624 , 12 rue Rouget de Lisle  
92130 Issy les Moulineaux  
- Mail : [cgcgfi@free.fr](mailto:cgcgfi@free.fr) - tél : 01 46 62 34 58  
(répondeur si absent) ou port : 06 83 09 41 92  
Site WEB : [www.fieci-cgc.org](http://www.fieci-cgc.org)

Numéro 121 - 14 septembre 2009

## Pandémie de sinistrose : un vaccin est disponible !

### \* **AMM** : Autorisation de Mise sur le Marché.

Certificat attribué par l'agence de la sécurité sanitaire aux remèdes ayant fait la preuve de leur efficacité et de leur innocuité après notamment des tests cliniques effectués conformément aux protocoles, et autorisant ainsi leur diffusion dans le public.  
**NB** : à ce jour ce certificat n'a toujours pas été délivré pour le vaccin contre la grippe A....

### \*\* **la CFE-CGC** en quelques dates :

**15 février 1944** : création de la CGC par les ingénieurs et cadres souhaitant affirmer la spécificité de leurs situations.

**1947** : création de l'AGIRC (régime de retraite complémentaire pour les cadres : désormais, la plus grande part de votre retraite future !)

**...1966** : la CGC crée l'APEEC.

**1979** : création de la section encadrement aux conseils de Prud'hommes.

**1980** : la CGC devient la CFE-CGC (ouverture à l'encadrement : techniciens et agents de maîtrise)

**2000** : création de l'observatoire du stress et de la responsabilité des entreprises, baromètre stress

**2002** : obtention du congé paternité

**2003** : possibilité de racheter les trimestres d'études pour la retraite

**2004** : protection des contrats collectifs de prévoyance /santé

**...2008** : très bons scores aux élections prud'homales et reprise (à la CFDT) de la **1<sup>ère</sup> place dans la section encadrement**

La période des congés d'été s'étant achevée, les enfants ont repris le chemin de l'école tout à la joie de retrouver leurs anciens camarades et d'en découvrir de nouveaux....

**Les salariés, quant à eux, le cœur beaucoup moins léger, ont repris le chemin de leurs entreprises, redoutant de ne plus voir certains de leurs collègues mis en vacances définitives et forcées par leur Direction** : ils étaient pourtant qualifiés et compétents et n'avaient pas démerité, ils avaient accompli leur travail conformément aux attentes et avaient même reçu pour certains les félicitations de leur hiérarchie...

A l'horizon désormais : la précarité, le surendettement et le stress avec son cortège de conséquences dramatiques sur la santé et l'équilibre familial ...

**En ce mois de septembre 2009, chacun se sent en danger car dépourvu de tout moyen pour faire face à des décisions soudaines et arbitraires qui pourraient lui tomber sur la tête.**

En plus, le contexte général est particulièrement pesant : série de nouvelles taxes dont l'emblématique « **taxe carbone** » (progressivité de 500% envisagée sur un horizon de 20 ans) qui d'un coup **anéantit l'effet de la « prime carburant » de 120€ annuels** fraîchement mise en place à GFI, **impôts locaux** encore en augmentation, **études des enfants** qui coûtent de plus en plus cher et débouchent désormais sur une succession de stages et/ou CDD mal rémunérés et de moins en moins souvent transformés en CDI par les entreprises, sans oublier les **déficits des systèmes de retraites et de la branche maladie de la sécurité sociale** qu'il faudra bien renflouer un jour, comme il faudra aussi un jour prochain **rembourser les milliards qui viennent d'être injectés dans l'économie** ... aux fins précisément de la redresser . Et, pour finir, cerise sur le gâteau, la  **Crainte d'attraper la grippe A (H1N1) !**

Dans ce **chaos ambiant**, certains oracles patentés décèlent néanmoins des « frémissements » qui pourraient annoncer un début de reprise économique (le fameux « V » choyé par la Bourse), d'autres au contraire annoncent une nouvelle dégringolade (le syndrome du « W ») : autant dire que **l'incertitude et l'imprévisibilité sont à leur maximum !**

**Conséquence : une pandémie de « sinistrose » est en train de se propager à grande vitesse parmi les salariés.** Ceux qui seront frappés verront leur capacité de discernement, leurs forces, leur lucidité, et leur volonté, s'affaiblir...au moment même où toutes ces qualités doivent être mobilisées pour contrer les dangers !

**Le remède ? Un vaccin dont l'AMM\* date de 1944\*\* et pour lequel aucun effet secondaire indésirable n'a jamais été décelé :  
l'adhésion à la CFE-CGC !**

**Une équipe solide et expérimentée pour vous aider, des valeurs fortes à partager, des informations fiables, précises, chiffrées, pour vous informer sur de multiples domaines de l'entreprise, la mise à disposition de l'infrastructure juridique de notre syndicat ... et tant d'autres choses encore !**

**Parlons en ensemble : appelez nous, rencontrons nous !  
Nos représentants sont à votre disposition !**

**La CFE-CGC**

« La Lettre de la  
SECTION SYNDICALE GROUPE GFI »

**Participation au titre de 2008 : le point sur l'offensive lancée dès avril 2009, par la CFE-CGC** (suite de nos communications d'avril, mai, juin et juillet 2009)

La Direction n'a plus que **100J pour agir** : sans relâche, la CFE-CGC demande le versement d'un montant supplémentaire de Participation au titre de 2008, jugeant inacceptable la division par 4 de la somme attribuée aux salariés et l'ayant largement argumenté (100€ au lieu de 400€, soit au total un Million d'Euros en moins - tandis que conjointement les dividendes n'ont pas diminué d'un centime !). **L'issue du dossier est entre les mains du Conseil d'Administration de GFI Informatique qui détient seul le pouvoir (cf les textes de loi) de donner ou non une suite favorable au dossier !** Après avoir rencontré notamment les PDG successifs du Groupe GFI pour défendre cette **cause juste**, la CFE-CGC a entrepris d'écrire chaque mois à chaque membre du Conseil d'Administration pour lui rappeler le présent sujet. A ce jour, c'est le **silence radio** ! *A suivre*

**NB** : notre appel à la mobilisation des 4300 salariés de l'UES reste toujours d'actualité ; venez gonfler les rangs de ceux qui ont déjà soutenu cette initiative : envoyez un message : « Le Million ! Le Million ! » sur [gfi participation2008@free.fr](mailto:gfi participation2008@free.fr)

**Parti mais déjà revenu : la saga du « golden goodbye » de J TORDJMAN sur fond de blocage prolongé des salaires...**

Dans notre lettre n° 120 de juillet 2009, nous avions rapporté les propos de V ROUAIX en CCE du 16 juillet 2009 : « aucune indemnité n'a été versée à J TORDJMAN suite à sa démission du Conseil d'administration survenue en juin. »

**CCE du 10 septembre : coup de théâtre ! V ROUAIX admet que, sur proposition du Conseil d'Administration de GFI Informatique, une clause de non concurrence a finalement été signée avec J TORDJMAN, pour une durée 2 ans et une contrepartie financière correspondant à une année de salaire (fixe + variable).** Sur la base des données disponibles dans le rapport annuel 2008, cette somme serait donc de l'ordre de 600K€ à 700K€.

**Mais ce n'est pas tout** : V ROUAIX a annoncé qu'un contrat de collaboration commerciale sera signé entre GFI et J TORDJMAN afin que ce dernier contribue au développement de GFI, du fait notamment de sa connaissance pointue du terrain et de certains clients. **V ROUAIX n'a pas souhaité dévoiler le montant de ce contrat.**

Dans notre lettre n° 119 de juin 2009, nous avons exprimé notre crainte que le Conseil d'Administration de GFI Informatique mette en place « un plan B » pour que le « golden goodbye » initialement prévu à 1,3M€ soit tout de même versé à J TORDJMAN en dépit du retrait in extremis de la résolution correspondante à l'AG du 20 mai 2009 : **V ROUAIX vient, hélas, de nous apporter la preuve que notre pressentiment était fondé !**

**Face à cette situation, la CFE-CGC s'interroge : J TORDJMAN ayant toujours clamé qu'il ne demandait rien, que cache donc le zèle du Conseil d'Administration dans cette affaire ?**

La marge de manœuvre que nous espérons récupérer au profit des 4300 salariés de l'UES vient de faire « pschitt ! » : « **adieu, veau, vache, cochon et couvée !** » (cf La Fontaine, « Perrette et le pot au lait »)... »

Dans la foulée, **V ROUAIX a annoncé qu'il prolongeait le blocage des salaires jusqu'au 31 décembre 2009 : ceci expliquerait-il cela ?**

**Retour arrière** : quand J TORDJMAN a annoncé lui-même en CCE du 17 mars 2009 (il y a plus de 6 mois) son retrait de la Direction de GFI, rien ne laissait prévoir une cascade d'événements aussi pitoyables et qui n'en finit pas ! **Au contraire, une sortie avec panache semblait possible** ... Dans le contexte de la crise financière mondiale qui entraîne par le fond de nombreuses entreprises, et détruit des centaines de milliers d'emplois, **les salariés sont abasourdis. Il ne fait pas de doute que cet événement laissera des traces indélébiles dans leur mémoire.**

**La Direction a-t-elle vraiment pris toute la mesure des conséquences négatives induites ? Rien n'est moins sûr ....**

**Ouverture des négociations sur la GPEC\* et le plan d'actions en faveur des « seniors »**

La CFE-CGC a remis à la Direction un document de « positions » sur ces 2 sujets cruciaux. Elle mettra toutes ses forces dans la négociation qui, **pour la première fois dépasse le clivage de l'UES et se joue au niveau du Groupe GFI en France** (plus de 5900 salariés sont concernés). **Les enjeux sont immenses** : la défense de nos emplois d'aujourd'hui et de demain est en jeu ! Près de 12% de l'effectif sont des « seniors » (environ 700 salariés ont plus de 50 ans) souvent laissés pour compte et fragilisés. Des mesures adaptées doivent impérativement émerger de la négociation ! **La Direction proposera-t-elle des solutions à la hauteur de nos ambitions ?** *à suivre*

\* GPEC= Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

**Avantages de retraite accordés aux**

**mères de famille : dans le collimateur !** Les femmes salariées du secteur privé étaient créditées de 2 ans de cotisation de retraite par enfant élevé. **Au nom de l'égalité des sexes**, la Cour Européenne des droits de l'homme, soutenue par la HALDE a jugé qu'un père pouvait prétendre aux mêmes droits. En pleine crise et au moment où les classes pleines d'après-guerre arrivent à l'âge de la retraite, une telle mesure pouvait entraîner un impact financier de 5 milliards d'euros par an sur les comptes de la CNAV ! Finalement la 1<sup>ère</sup> année reviendra aux seules femmes au titre de la maternité, la 2<sup>ème</sup> au titre de l'éducation fera l'objet d'un choix entre les parents : **OUF ! ...Quand le dogme de l'égalitarisme aboutit à la suppression de justes compensations, il y a de quoi prendre peur !**

**Intersyndicale nationale et interprofessionnelle pour réagir face aux conséquences de la crise:**

Aïe ! Aïe ! Aïe ! Quelle mouche a donc piqué la CFTC et FO pour que toutes deux décident de bouder l'invitation de la CFE-CGC en date du 8 septembre 2009 visant à la reprise des travaux menés de concert jusqu'à maintenant (depuis le 8 octobre 2008) par l'intersyndicale nationale composée des 8 organisations syndicales **CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA** !

Les prétextes invoqués pour justifier cette non-participation n'auront convaincu personne... Néanmoins les participants – **CFDT, CFE-CGC, CGT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA** – se sont entendus pour déclarer « qu'en dépit de ce que disent les augures sur la sortie de crise, les dégâts économiques et sociaux s'aggravent, ce qui rend d'autant plus urgentes les réponses en matière d'emplois et de lutte contre les inégalités, alternatives aux choix patronaux et gouvernementaux actuels. C'est pour cela qu'elles conviennent de continuer à agir ensemble, notamment auprès des salariés pour impulser et soutenir les actions dans les entreprises, les services, les secteurs professionnels et les territoires. Les organisations syndicales réunies sont convenues de **poursuivre le travail commun, engagé depuis un an, d'analyses, de propositions et d'actions.** Elles décident de se retrouver le **28 septembre** dans les locaux de l'UNSA et souhaitent que les 8 organisations syndicales soient présentes. Le 7 octobre est la journée de mobilisation des travailleurs pour le travail décent, à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale (CSI). Les organisations syndicales appellent les salariés à y participer massivement, selon les modalités qu'elles préciseront »

**Engagez vous à nos côtés ! Votre soutien explicite et massif est le préalable à nos succès à venir !**